



SYNDICAT NATIONAL PÉNITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES FORCE OUVRIÈRE

FLASH INFO

Suite à la révision du statut des personnels techniques
du 18 mai 2020 à la demande du **SNP PT FO** lors du
plan de requalification:

La règle qui prévalait pour que les Techniciens et les Directeurs
Techniques ne soient pas payés dès lors qu'ils intervenaient pour
l'ENAP est enfin **obsolète !!!**

- Grace au changement du statut des Personnels Techniques et à la note de service ENAP du 22 février 2021 relative aux modalités pédagogiques mises en œuvre au sein de l'École.

Modalité applicable au 1^{er} mars 2021.

- Suppression dans les dispositions générales de la phrase qui disait que *les Techniciens et les Directeurs Techniques pouvaient assurer de la formation....*
 - *Et qui ne permettait pas de payer les Techniciens et les Directeurs Techniques car dans leurs missions....*
- Ceci permet désormais mais **à compter du 1^{er} mars 2021** de pouvoir rémunérer les cadres B et A, lorsque ils interviennent à l'ENAP.
- Les Adjoints Techniques n'étaient pas touchés par cette mesure, ils continuent à être payés.

Le 5 Mars 2021,
Le Secrétaire Général du SNP PT **FO**

FO

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR